



Commémoration du 11 Novembre :

Nous vous invitons Mardi 11 Novembre à 11h00 à nous rejoindre au monument aux morts de Margueron afin de commémorer la signature de l'armistice du 11 Novembre 1918. A la fin de la cérémonie, nous profiterons de ce moment pour planter 12 arbres qui représentent le nombre d'enfant nés sur la commune depuis ces 5 dernières années. Les plantations se feront sur les pelouses de la mairie, dans le parc du centre de vacances et sur le terrain acquis l'année dernière route de Marmande. Terrain que nous aménagerons au fur et à mesure en parking arboré et aire de pique-nique. Le verre de l'amitié sera partagé à la salle Jean Brunet.

Travaux école :

Les besoins de stockage à l'école primaire ont augmenté depuis l'acquisition de jeux "extérieurs" pour les enfants. Les professeurs n'ayant pas réellement de zone pour entreposer le matériel encombrant, la commune a décidé de mettre à disposition de l'école une ancienne armoire frigorifique précédemment mise à disposition pour les adolescents de la commune. Cette "annexe", après nettoyage et électrification, a été mise à proximité de la salle d'activité afin de servir de conteneur de stockage.



Après avoir repeint les toilettes et une classe, refait le plafond du réfectoire ainsi que l'isolation des combles, la municipalité décide de poursuivre la rénovation de l'école en remplaçant l'ensemble de portes vitrées des salles de classe et du réfectoire. En effet, depuis la construction de ces bâtiments scolaires en 1992, les menuiseries montraient des signes de fatigue importants. Les enfants et les professeurs des écoles auront le plaisir de découvrir à leur rentrée des vacances de la Toussaint, des portes neuves et bien plus isolantes. Ces travaux seront réalisés au cours des deux dernières semaines d'Octobre.

Centre de vacances :

Les agents des services techniques continuent leur travail de rénovation du centre de vacances. Après la rénovation cette année de certaines chambres du centre, du réfectoire et du hall d'entrée, ils profitent des vacances scolaires pour démolir la salle d'eau individuelle qui se situe au-dessus de la bibliothèque afin de la moderniser et de rajouter un WC dans le couloir attenant. C'est une rénovation importante qui implique la démolition du plancher bois afin de le remplacer par un plancher béton sur hourdi et bien sûr la rénovation de l'électricité de cette section.





Animaux errants :

La Municipalité constate une augmentation significative du nombre de chats errants sur son territoire, ainsi qu'un nombre croissant d'appels de citoyens préoccupés. Cette situation soulève des enjeux importants, tant pour le bien-être animal que pour la qualité de vie dans notre commune.

Des coûts à la charge de tous :

Chaque intervention municipale visant à récupérer un chat errant engendre des coûts considérables liés au transport, aux soins vétérinaires et à l'hébergement temporaire en refuge. Ces dépenses sont assumées collectivement par les citoyens.

En 4 ans, un couple de chats peut donner naissance à plus de 20 000 chatons. Trop souvent, une portée non désirée est à l'origine de l'abandon de la chatte et/ou des chatons, qui peuvent mourir faute de soins, d'alimentation ou grandir dans de mauvaises conditions. Chaque année, les refuges recueillent des milliers de chatons qu'ils tentent de sauver et de placer à l'adoption. Stériliser son chat, c'est participer à rompre ce cycle de l'abandon des animaux.

Quels sont les avantages de la stérilisation ?

Pour les femelles, l'absence de stérilisation est corrélée à un risque élevé de tumeur mammaire ou d'infection de l'utérus, engendrant des soins très onéreux et souvent la mort de l'animal. La stériliser précocement, c'est donc avant tout protéger sa santé.

De plus, la stérilisation du mâle comme de la femelle permet :

- une meilleure relation entre le chat et sa famille. En effet, un chat non stérilisé développe rapidement un comportement qui génère des désagréments pour son propriétaire et l'entourage (marquage urinaire très odorant, miaulements importants, risque de fugue...);
- une diminution de la chasse par le chat : la petite faune sauvage et l'équilibre de l'écosystème sont mieux préservés. En effet, un chat non stérilisé a tendance à s'éloigner davantage du domicile de son propriétaire, il chasse plus et de fait est confronté à un risque plus élevé d'accident. Il peut également devenir porteur ou vecteur de maladies qui sont pour certaines transmissibles à d'autres animaux ou encore à l'humain ;
- une diminution conséquente de l'errance animale et du nombre d'abandons.

Permanence d'information sociale à la mairie de Margueron



La Mairie de Margueron, en partenariat avec le Département de la Gironde, organise des permanences pour vous informer et vous accompagner dans vos démarches sociales.

Vous avez plus de 60 ans et souhaitez connaitre vos droits ou les aides possibles pour bien vieillir chez vous ?

Vous êtes aidant familial et vous vous interrogez sur les soutiens existants ?

Vous êtes concerné par le handicap (personne en situation de handicap ou proche) et avez besoin de renseignements ?

Vous devez remplir un dossier lié au dispositif du

Département (AOA, MDPH, aides sociales, etc.) et aimeriez être accompagné ?

Ces permanences sont faites pour vous : un professionnel sera présent pour vous écouter, vous informer et vous orienter.

Renseignez-vous auprès de la Mairie pour connaître les jours de permanences.

Dès SEPTEMBRE, la BIBLIOTHÈQUE de MARGUERON (annexée au Centre de Vacances) aura le plaisir de vous accueillir

- Le MERCREDI de 14h00 à 15h30
- Le VENDREDI de 14h00 à 16h00 sauf le PREMIER VENDREDI DE CHAQUE MOIS qui ouvrira de 10h00 à 11h30 et sera fermée l'après-midi
- **NOUVEAU** Le SAMEDI de 10h00 à 11h30

Prêt de livres gratuit

Venez nombreux !

Contacts :	
Mairie :	: 05 57 41 23 00
Patrick FESTAL (Maire)	: 06 82 24 57 32
Pierre VILLATE (1ier adjoint)	: 06 25 17 70 78
Hélène BESSE (2ième adjoint)	: 06 29 42 35 47
Jacques CAMBECEDES (3ième adjoint)	: 07 83 49 77 55

Recevez les informations de notre commune en temps réel (coupe d'eau, coupure d'électricité, travaux routier, avis de décès, ...). en installant l'application **PanneauPocket** sur votre smartphone.
<https://www.facebook.com/margueron33>
<http://margueron.net>

